Avis relatif au jeu de loterie instantanée distribué par la Pacifique du Jeu dénommé « 50X CASH »

Le règlement général des jeux de grattage distribués par La Pacifique des Jeux fait le 31 août 2007 dont la dernière modification a eu lieu le 12 avril 2022 s'applique à l'émission et règlement de jeu cité ci-dessous, ce dernier étant disponibles sur le site www.pdj.pf

Article 1

L'émission n°01 ayant le code jeu 141 des tickets du jeu « 50X CASH » est clôturée le dimanche 15 octobre 2023.

Le droit de revendication des lots au titre de cette émission pourra s'exercer jusqu'au mercredi 15 novembre 2023 inclus.

En conséquence, le règlement particulier du jeu de loterie instantanée dénommée « 50X CASH » fait le 10 septembre 2019 et publié au Journal Officiel de la Polynésie Française, est abrogé à partir du jeudi 16 novembre 2023.

Fait à Papeete, le 27 septembre 2023,

Par délégation de la Présidente-directrice Générale de La Française des Jeux

Charles LANTIERI

Le Directeur Général de La Pacifique des Jeux

Thierry GABARRET